



La gazette du Bocage

Journal du Parc naturel régional de l'Avesnois

N°32 - Janvier 2016

Dossier

La dynamique bio en Avesnois



Page 2

Édito

Les brèves

Page 3

Identité du territoire

Conseil en DD

Pages 4 - 5

La dynamique bio

en Avesnois

Pages 6 - 7

Faire ensemble

Page 8

Agenda

Retour en images



Les brèves :



Un salon qui ne demande qu'à grandir !

Mi-novembre, le Parc naturel régional de l'Avesnois, A Pro Bio et la Chambre d'agriculture organisaient leur 1^{er} salon de l'offre alimentaire locale. Ce temps d'échange et d'information entre professionnels a permis de faciliter les prises de contact entre les producteurs et les éventuels acheteurs (collectivités, restaurateurs). Parmi les 80 visiteurs on pouvait compter de nombreux représentants de la restauration collective et des restaurateurs de l'Avesnois.

Contact : Caroline Rozalen - Chargée de mission agriculture biologique
caroline.rozalen@parc-naturel-avesnois.com

Deux séminaires nationaux en Avesnois

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, en collaboration avec les Parcs de Scarpe Escaut, de Caps et Marais d'Opale et d'ENRx, a accueilli 2 séminaires organisés à l'initiative de la Fédération des Parcs portant sur les thèmes suivants : « Tourisme et sports de nature : Préparer la nouvelle organisation territoriale » et « Déploiement de la marque Parc à usage commercial ».

Ces 4 jours ont permis aux 85 personnes présentes, venues de 40 Parcs sur les 51 que compte aujourd'hui le réseau national, d'échanger et de réfléchir sur les futures stratégies à mettre en place en faveur du tourisme au sein des Parcs naturels régionaux de France ainsi que sur l'évolution de la « Marque Parc ».

Les techniciens présents ont pu, au travers de partage d'expériences, de tables rondes et de conférences, confronter leur point de vue sur les sujets proposés. Des visites de terrain ont permis de faire découvrir les richesses de notre territoire comme le jus de pommes « verger haute tige » marqué Parc ou encore nos réseaux « gîtes Panda » et « Boutiques et Restaurateurs de l'Avesnois », particularités typiquement Avesnoises. Côté Scarpe Escaut, une balade en calèche avec des chevaux traits du Nord a permis de faire découvrir les richesses du patrimoine minier et le travail transfrontalier du Parc avec son homologue Belge.

Contact : Céline Gardier - Chargée de mission développement tourisme durable
celine.gardier@parc-naturel-avesnois.com

Et si on étudiait ce qu'il se passe près de chez nous ?

C'est pour faciliter l'apprentissage des jeunes de 3^{ème} que Rémi Le Rouzic, professeur d'histoire géographique, a sollicité le Parc de l'Avesnois. Au programme de 3^{ème}, les élèves étudient la notion de conflit d'usage. M Le Rouzic a demandé au Parc de travailler sur une étude de cas en partant d'un exemple du territoire. Le Parc a donc proposé, sur le même modèle que les ouvrages pédagogiques, une étude portant sur le passage des canalisations GRTgaz en Avesnois. Ces travaux ont occasionné des difficultés liées notamment à l'arrachage de haies. Dans ce projet, le Parc a joué un rôle de médiateur et de conseil entre les différents acteurs afin de mettre en œuvre des mesures compensatoires incitant à replanter le double de linéaire de haie par rapport à ce qui devait être arraché.

Ce document, validé par l'Éducation Nationale, pourra désormais entrer dans les salles de classe pour que les élèves puissent travailler sur des sujets de leur territoire.

Contact : Sylvie Stievenard - Chargée de mission éducation au territoire
sylvie.stievenard@parc-naturel-avesnois.com



Découvrez l'étude de cas proposée



ÉDITO

Nouvellement élu Président de la commission agricole du Parc et du comité de pilotage Bio, je tiens à remercier mon prédécesseur, Jean-Jacques Anceau, pour le travail accompli durant toutes ces années où il s'est investi au sein des instances du Parc. Je souhaite également saluer l'élection de Marie-Sophie Lesne au poste de Vice-Présidente en charge de l'agriculture au Conseil régional Nord-Pas de Calais-Picardie qui saura défendre le territoire.

L'agriculture est un enjeu important pour notre territoire. Ces dernières années ont été marquées par la volonté de développer les circuits courts alimentaires et l'agriculture biologique, sans jamais opposer les différents systèmes de productions. Ces filières ouvrent de nouveaux débouchés pour les exploitants de l'Avesnois et permettent de mêler valorisation économique des produits et préservation de l'environnement. Quoi de mieux pour un Parc naturel qui souhaite justement favoriser le développement économique tout en assurant la préservation des richesses naturelles.

Sur le territoire, des opérateurs économiques se sont investis durablement en faveur de la bio. Si aujourd'hui la dynamique est en marche, c'est en grande partie grâce au travail partenarial animé par le Parc et qui rassemble la Chambre d'agriculture, le Gabnor, Aprobio, Terres de liens, le Conseil Départemental, Noréade, les EPCI, accompagnés financièrement par l'Agence de l'eau et le Conseil régional Nord-Pas de Calais-Picardie. C'est avec enthousiasme que je souhaite m'investir pleinement dans l'animation de ce projet.

Aujourd'hui des élus s'intéressent au développement des circuits courts et souhaitent les promouvoir au sein de leur restauration collective. Je ne manquerai pas de les accompagner à agir dans ce sens.

Jean-Jacques Bakalarz
 Maire de Gussignies

Président de la commission agricole du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Identité du territoire



Qu'est-ce que Natura 2000 en Avesnois ?

Natura 2000 est un réseau écologique européen qui rassemble des sites naturels terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité de leurs espèces. C'est une démarche volontaire qui met les acteurs (associations, agriculteurs, propriétaires, pêcheurs...) autour de la table. Le but est de concilier préservation écologique et gestion économique.

L'Avesnois compte 4 sites Natura 2000 dont 3 animés par le Parc naturel régional de l'Avesnois. Communément appelés site 38, site 39 et ZPS, ces 3 sites renferment une faune et une flore exceptionnelles.

Présidé par Jean-Luc Perat, maire d'Anor, le site 38 : « Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du « plateau d'Anor » s'étend sur 1709 hectares répartis sur les communes d'Anor, Baives, Clairfayts, Eppe-sauvage, Féron, Fourmies, Glageon, Liessies, Moustier-en-Fagne, Ramousies, Trélon, Sains du Nord et Willies. Il se caractérise par ses paysages de forêts entrecoupés de vallées et de prairies qui abritent des espèces et végétations rares et emblématiques comme les pelouses à orchidées sauvages, le chatbot, la mulette épaisse, la chauve-souris...

Classé en 1999 et après une longue période consacrée à la mise en œuvre d'actions concrètes, le site 38 est aujourd'hui rentré dans la phase de révision de son Document d'objectifs (il définit les mesures de gestion à mettre en œuvre).

Présidé par Philippe LETY, maire de Solre le Château, le site 39 : « Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers » s'étend sur 241 hectares répartis sur les communes de Beurieux, Bérnelles, Bousignies sur Roc, Choisis, Cousolre, Dimechaux, Eccles, Hestrud, Lez Fontaine, Solre le Château et Solrinnes. Site aux vallées encaissées dans les plateaux, les versants forestiers pentus permettent aux végétations de se développer. Le bocage prairial de fond de vallée, conditionné par l'activité agricole, abrite une flore rare. Les eaux fraîches de la Solre, de la Thure et de la Hante serpentent dans les prairies et à l'ombre des forêts. Ce paysage diversifié est le lieu de vie de plusieurs espèces remarquables de poissons, de chauves-souris et d'une moule d'eau douce.

Le document d'objectif a été validé fin 2014. Aujourd'hui, avec les propriétaires et les agriculteurs, le Parc organise des visites de terrain afin d'identifier les richesses à préserver.

Présidé par Viviane Desmarchelier, maire d'Eppe-Sauvage, la ZPS : « Forêts, bocage et étangs de Thiérache » s'étend sur 8144 hectares répartis sur les communes d'Anor, Baives, Clairfayts, Eppe-Sauvage, Féron, Fourmies, Glageon, Liessies, Moustier-en-Fagne, Rainsars, Sains-du-Nord, Trélon, Wallers-en-Fagne et Willies. Ce site relève de la directive « Oiseaux ». Composé essentiellement de forêts de feuillus et de bocage traversés de cours d'eau, ce site abrite une avifaune exceptionnelle avec la présence de la cigogne noire, la pie-grièche écorcheur, le martin pêcheur et le hibou grand-duc.

Le document d'objectifs a été validé par l'ensemble des acteurs locaux en 2013 qui travaillent depuis à la mise en œuvre des mesures (contrats de replantation : transformation d'une peupleraie en aulnaie chênaie).

L'évaluation des incidences Natura 2000

La démarche Natura 2000 implique aux porteurs de projet de ces territoires d'étudier en amont l'incidence que pourrait avoir leur projet sur la faune et la flore.

C'est en ce sens que le Parc les accompagne à réaliser en amont leur dossier qui sera instruit par les services de l'Etat.



Découvrez en image les espèces emblématiques

Chiffres clés

4 sites en Avesnois dont 3 gérés par le Parc

1999 1^{er} site contractualisé en Avesnois

10 094 ha, surface totale classée Natura 2000 sur le territoire du Parc.

CONSEILS

EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Éco-rénovation et économies d'énergie

Nous vivons plus de 80% de nos journées dans des environnements clos (maison, bureau, bâtiment public...). Il est essentiel que ces espaces soient réalisés avec des matériaux qui nous procurent confort et sécurité sanitaire, tout en permettant de réaliser de réelles économies d'énergie et en préservant les qualités du bâti traditionnel qui fait la richesse de l'Avesnois.

Dans le cas de l'éco-rénovation, l'utilisation d'isolants en chaux/chanvre ou autres isolants biosourcés représente une alternative qui permet au bâti ancien d'être restauré de manière efficace et respectueuse de l'environnement.

[La SCIC Toerana-Habitat](#) est une coopérative régionale d'entrepreneurs solidaires, professionnels du bâtiment, de l'éco-construction et l'éco-rénovation. Elle propose des solutions de construction neuve ou de rénovation durable.

Le Parc au service des communes

Les bâtiments publics sont souvent énergivores. C'est pourquoi le Parc mène une réflexion sur un éventuel accompagnement des communes sur cette thématique. A partir des factures d'énergie et d'une étude des bâtiments, comment en améliorer l'usage et le fonctionnement et éventuellement y prévoir des travaux de performance énergétique ?

Si les économies d'énergie sont l'une de vos priorités et si vous pensez que vos bâtiments publics sont à étudier, le Parc naturel régional de l'Avesnois est à votre service pour les étudier et vous conseiller afin de réduire vos factures d'énergie.

Vous souhaitez en savoir plus : contactez Emmanuel Casier
Chargé de mission patrimoine bâti et habitat durable au 03 27 14 90 89.
emmanuel.cazier@parc-naturel-avesnois.com



La dynamique bio en avesnois

Depuis 2008 le développement de la filière bio en Avesnois connaît une réelle progression. La surface agricole utile est passée de 1,5 à 6% de bio en 6 ans. Notre territoire, aujourd'hui reconnu au niveau national, est devenu un exemple de dynamisme.

La bio en avesnois, pourquoi ça marche ?



La force de l'Avesnois vient du fait que tous les acteurs ont su se mettre autour de la table. Le Comité de Pilotage, animé par le Parc, est un lieu de dialogue qui décide des actions à mettre en place en faveur de la bio. Il rassemble tous les partenaires qui ont un rôle à jouer dans la structuration de la filière : la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'Eau, le Gabnor, Terre de Liens, APROBIO, ... Chaque acteur est impliqué tout au long du processus, de la réflexion au passage à l'action. La dynamique bio en Avesnois c'est une action collective ! Notre territoire a également la chance de compter des opérateurs économiques engagés dans les filières biologiques.

Pour que cette filière soit pérenne, il convient également de créer de nouveaux débouchés et rendre plus visibles ceux dont la demande n'est pas encore totalement satisfaite. C'est en ce sens que de multiples rendez-vous sont créés afin de mettre en relation l'offre et la demande : le soutien à la création de marchés bio, la mise en place de salons professionnels, un travail auprès de la restauration collective...

Comité de Pilotage Bio de l'Avesnois

Créé en 2011 à l'initiative du Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois. Il est présidé, depuis 2015, par Jean Jacques BAKALARZ, membre du Bureau du Parc naturel régional de l'Avesnois et Maire de Gussignies.

Composition : Syndicat mixte du Parc de l'Avesnois, Chambre d'Agriculture de région, ADARTH, GABNOR, APROBIO, Terre de Liens, À Petit Pas, Région, Département, Agence de l'Eau, Noréade, les EPCI du territoire, la DRAAF, les opérateurs économiques.

Fonctionnement : il se réunit 2 fois par an pour définir les orientations et les actions à mener pour développer la bio en Avesnois.

Le Point de vue de...



Damien Carlier

Élu à la Chambre d'agriculture de la Région Nord-Pas de Calais et Président de l'ADARTH

« Le développement de l'agriculture biologique est une réalité en Avesnois, il est donc tout à fait normal que la Chambre d'agriculture s'y intéresse. »

L'agriculture biologique permet de croiser les enjeux écologiques et sociétaux ; enjeux repris collectivement dans la Charte du Parc. La dynamique initiée dans le cadre du Comité de pilotage est le fruit d'une volonté forte et partagée entre le Parc de l'Avesnois, la Région Nord-Pas de Calais-Picardie, l'Agence de l'eau... à laquelle la Chambre d'agriculture participe aux côtés des autres acteurs locaux. Elle s'investit en participant aux travaux du Copil,

mais aussi sur le terrain avec la présence d'un technicien, conseiller en bio, notamment pour la partie élevage.

Ce travail se traduit par un accompagnement des exploitants agricoles durant la période de conversion et au-delà.

La Chambre d'agriculture diffuse également des « références technico-économiques », outil de suivi permettant de faire comprendre l'intérêt de la bio et pouvant servir d'élément déclencheur au moment de choisir de convertir son exploitation en bio. La Chambre d'agriculture dispose également d'une conseillère circuits courts qui accompagne la structuration des débouchés bio locaux dans l'Avesnois.

La dynamique actuelle de conversion s'explique par les convictions de certains exploi-

tants mais c'est aussi la conséquence des différentes crises de l'élevage qui poussent des éleveurs à un changement radical de leur système d'exploitation. Aujourd'hui, on peut dire que l'agriculture bio est démystifiée en Avesnois, grâce aux conversions réussies d'un certains nombres d'exploitations.

Sur notre territoire, la bio est essentiellement axée sur la production laitière et bovine, en lien avec la présence d'opérateurs économiques tels qu'Ucanel et Cévinor qui assurent des débouchés stables pour les exploitants.

Pour les autres productions, des perspectives s'ouvrent, en matière de maraîchage notamment. Par ailleurs, le développement des circuits courts dans la restauration collective représente un beau potentiel de production pour l'Avesnois.

Le Point de vue de...

Yves Carpentier

Directeur de la coopérative CEVINOR*
à Avesnes sur Helpe

Nous avons investi 1,5 million d'euros sur notre site d'Avesnes sur Helpe afin de le pérenniser et de développer une gamme de viande bio. Cévinor est partie prenante du développement de la bio depuis la création en 2010, avec d'autres opérateurs, du club d'entreprises bio régional.

À Avesnes, on a toujours transformé de la viande issue des fermes de nos coopérateurs. Si elle était locale elle n'était pas forcément bio. Jusqu'à présent nous avons peu de demande locale en bio mais nous satisfaisions tout de même une clientèle hors région. Ces derniers temps nous avons eu une demande locale forte, notamment pour la restauration collective et les magasins spécialisés.

Grâce à ce nouvel outil de production, nous avons lancé une gamme de viande bio, en barquette, pour une commercialisation en libre-service sous la marque « les près dans le plat ». La viande bio représente déjà 10% de l'activité d'Agriviande**, et répond aux attentes de relocalisation de nos éleveurs sociétaires.

Pour l'Avesnois, pays d'élevage, le développement de l'agriculture bio, au même titre que d'autres labels, est un créneau supplémentaire de diversification et de valorisation économique pour les éleveurs.

* CEVINOR est une coopérative agricole spécialisée dans la collecte et la commercialisation de bétail. C'est un acteur essentiel de la filière viande en Avesnois qui a développé, en plus de son activité coopérative, un atelier de découpe Agriviande, les « Boucheries du Bocage » et un marché au cadran.

** AGRIVIANDES est une unité de cheville traditionnelle et indépendante créée en 1994 par la coopérative CEVINOR.



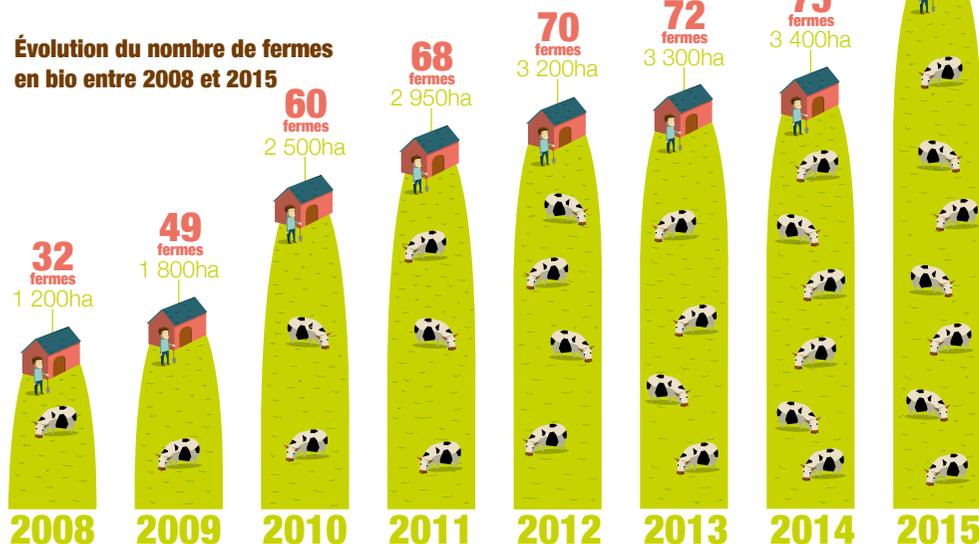
Pourcentage de la surface bio en Avesnois



Place de la surface bio de l'Avesnois au regard de la Région



Évolution du nombre de fermes en bio entre 2008 et 2015



Trois questions à...

Olivier Thibault

Directeur général de l'Agence de l'eau Artois Picardie

Vous êtes Directeur de l'Agence de l'eau et suivez particulièrement le développement de la filière bio en Avesnois en participant au COPIL et en finançant le programme d'actions. Pourquoi ?

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie attache beaucoup d'importance au soutien d'actions de développement de la filière biologique depuis plusieurs années, comme cela a été le cas en Avesnois.

Nous avons renouvelé notre stratégie en 2014 avec le lancement d'un appel à projets annuel spécifique sur le développement de nouvelles solutions pour le bio : il s'agit de faire émerger de nouveaux partenaires et de donner plus d'impact et d'amplitude à des projets d'envergure régionale et/ou présentant

un caractère pilote et innovant pour l'agriculture biologique.

Depuis deux ans, le Parc naturel régional de l'Avesnois fédère les autres acteurs sur son territoire pour répondre à cet appel et a, à chaque fois, été retenu.

Quel est le lien entre développement de la filière bio et qualité de l'eau ?

Face à des enjeux qui sont aujourd'hui considérables en matière de protection de la ressource en eau, l'agriculture biologique est une solution qui offre de nombreux bénéfices. Outre des pratiques culturales présentant un bon bilan vis-à-vis du respect des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne l'utilisation des intrants minéraux et des produits phytosanitaires, ce mode de production permet d'expérimenter des pratiques innovantes, en accord avec nos zones prioritaires, et susceptibles d'être développées plus largement en agriculture.

L'Avesnois est-il un territoire exemplaire sur ce sujet au niveau du bassin Artois Picardie ?

Oui. Dans un territoire Artois-Picardie où la moyenne des surfaces en agriculture biologique se situent autour de 1% de la Surface Agriculture Utile (SAU), l'Avesnois fait figure d'exception avec 6% de la SAU cultivée en agriculture biologique. C'est bien la dynamique globale, dans laquelle le Parc naturel régional joue un rôle important, qui permet de tels résultats. Pour réussir, il faut être capable de réunir dans un même élan les collectivités locales, les agriculteurs, les distributeurs d'eau, les conseillers agricoles, les opérateurs économiques susceptibles de commercialiser les produits biologiques, etc...

CONTACT

Caroline Rozalen
Chargée de mission Agriculture bio
Tél. : 03 27 77 51 60
caroline.rozalen@parc-naturel-avesnois.com

Faire ensemble...

« Cueillons la nature »



L'objectif de cette opération est de sensibiliser les élèves aux thématiques de la pomme et des vergers (alimentation, santé, biodiversité, plantations d'arbres fruitiers etc).

En plus d'une distribution hebdomadaire de fruits, cette opération s'articule autour de 3 temps forts.



Cet automne, dans chaque commune, des habitants ont ouvert gracieusement leur verger. Les 340 enfants ont ramassé 2 tonnes de pommes. Une partie des pommes a été dégustée le jour même sous forme de fruit et/ou de jus frais pressé directement avec les élèves. Le reste a ensuite été pressé chez un producteur, mis en bouteille et pasteurisé afin de pouvoir être conservé. Au total sur les 4 écoles, 1200 bouteilles ont été produites, elles ont été partagées entre les écoles, les municipalités et les propriétaires des vergers.

Au deuxième trimestre, un chantier de plantation d'arbres fruitiers régionaux sera organisé avec les élèves. Cette plantation sera réalisée directement dans l'enceinte de l'école si cela est possible, ou sur un terrain communal.

En fin d'année, les enfants se divertiront et apprendront avec le spectacle pour enfant « Lorsque le Vent souffle » co-produit par le Parc naturel régional de l'Avesnois et Alexandra Lefebvre de l'Association le Fil

d'Eléa. Cette histoire raconte les aventures de Grand-mère Lérot et de Madame Chouette, co-lotrices d'un pommier, dans le jardin de Monsieur Mainverte, qui risque d'être abattu..

Plus d'infos sur : www.reseau-ted.fr

Si vous possédez des verges hautes tiges sur votre commune, si les enseignants sont motivés pour participer à cette opération, alors n'hésitez pas à inscrire votre commune pour l'année scolaire 2016/2017.

Contact Marc Grzemski marc.grzemski@parc-naturel-avesnois.com. **Tel 03 27 21 49 56**

Le financement de l'opération :

En signant une convention avec Franceagrimer le Parc permet aux communes de bénéficier d'une aide financière à hauteur de 76% HT des dépenses engagées. En contrepartie des 24 % restant la commune reçoit des bouteilles de jus de pomme qu'elle pourra servir lors de ses différentes manifestations (vin d'honneur, repas...).



Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : Les projets des intercommunalités en première ligne

Dans la précédente Gazette du bocage, nous vous informions de la reconnaissance du territoire en tant que « TEP-CV en devenir » par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Aujourd'hui, grâce à un travail mené conjointement avec le SCot (porteur du Plan Climat Territorial), en étroite collaboration avec les services de l'État, de l'ADEME et des intercommunalités du territoire, la Sambre-Avesnois est aujourd'hui reconnue « Territoire à Energie Positive », c'est à dire porteuse d'un programme d'actions opérationnelles.

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV) ça veut dire quoi ?

Il s'agit d'un territoire qui s'engage concrètement sur la voie de la transition énergétique et écologique. Les collectivités s'engagent à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elles proposent un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Et sur notre territoire ?

Une Convention cadre dans laquelle figure 11 projets intercommunaux, co-construite avec nos partenaires, a été transmise au Ministère de l'environnement. Pour 6 de ces projets, le territoire se verra attribuer une première enveloppe de 500 000€. Le territoire pourrait prétendre à une seconde enveloppe pouvant aller jusqu'à 1 500 000€. Les projets financés amorcent un tournant en matière de transition énergétique. Ils vont de la rénovation d'un éclairage public sobre en énergie, à la réhabilitation énergétique des TPE / PME en passant par la création de ZAC de type Troisième Révolution Industrielle.

Découvrir les projets ou télécharger la convention



Se former pour mieux aménager notre territoire

En 2014, ENRX et les 3 Parcs du Nord-Pas de Calais ont édité un guide de 162 pages qui a pour vocation d'aiguiller les techniciens et les élus du territoire dans leur projet d'aménagement et de renouvellement urbain.

Ce référentiel technique est une mine d'informations difficilement assimilables seul. C'est pourquoi ENRX s'est rapproché du CNFPT afin de pouvoir dispenser des formations, permettant de transmettre les clés de lecture et de compréhension aux techniciens chargés de l'aménagement, de l'habitat et/ou de l'urbanisme dans les communes ou intercommunalités.

Une 1^{ère} formation en Avesnois a rassemblé une dizaine de personnes. Durant deux jours, les participants se sont imprégnés du guide et ont partagé leurs expériences avant de transférer les outils et méthodes à leurs problématiques locales sous forme d'ateliers pratiques.

Contact Lise De Baere Chargée de mission urbanisme
lise.debaere@parc-naturel-avesnois.com - Tél. : 03 27 21 49 56



Consultez le référentiel

Leader : une nouvelle programmation 2014 - 2020



La candidature au programme LEADER 2014-2020 portée par le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois a été officiellement retenue par la commission permanente du Conseil Régional Nord-Pas de Calais-Picardie le 6 juillet 2015.

Une enveloppe de 1 330 000 € de FEADER a été attribuée au territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois afin d'accompagner l'émergence et le développement de nouvelles opportunités économiques.

Le démarrage opérationnel de cette programmation LEADER 2014-2020 est conditionné à la signature d'une convention tripartite entre la structure porteuse du programme LEADER (le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois), l'autorité de gestion (le Conseil Régional Nord-Pas de Calais-Picardie) et l'organisme payeur (l'Agence de service et de paiement).

Le programme LEADER Avesnois, qui s'appuie sur les fonds européens, a pour ambition d'emmener toutes les forces vives du territoire autour d'une ambition partagée : « Un territoire en transition qui réinvente son économie rurale ».

Pour toute demande de renseignement concernant le programme LEADER Avesnois, veuillez contacter :
Aurélien CIR – Chargé de mission LEADER
Tél. : 03.27.77.51.60
aurelien.cir@parc-naturel-avesnois.com

Document en cours de finalisation
prochainement accessible



Le site internet du réseau TED fait peau neuve

Le site du réseau TED est un portail qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement et du développement durable du territoire.

Vous êtes élu, enseignant, éducateur, animateur et vous souhaitez organiser un événement autour de la nature, du développement durable, en un clic vous découvrirez, par thématique, par âge, par public, l'ensemble des animations, clé en main, disponibles autour de chez vous.

Mais qui se cache derrière ce monde virtuel ?

Pour répondre à cette question, les membres du réseau organisent, en lien avec l'Éducation Nationale (Inspection académique du Nord), une journée d'échanges et de présentation de leurs animations. Ouverte à tous cette session aura lieu le mercredi 2 mars 2016 au théâtre des 3 chênes à Le Quesnoy.

En attendant de les rencontrer, vous souhaitez en savoir plus :
www.reseau-ted.fr

Parc naturel régional de l'Avesnois

Réseau des acteurs de l'éducation au territoire

BIENVENUE SUR LE RÉSEAU TED*

LES ANIMATIONS | LES ACTEURS | TYPE DE PUBLIC

Atelier création d'épouvantails

Foin, branchages, tissus de recyclage, boutons et un peu de couture donnent naissance à un bel épouvantail pour le jardin

lieu et durée de l'animation

la structure d'animation se déplace.

Durée à définir avec l'artiste.

Type de public concerné et nombre maximum de participants, saisonnalité

Cycles 1, 2 et 3, collèges, lycées, classes et établissements spécialisés. L'activité se pratique en petits groupes de mars à septembre.

Tarif et réservation

Devis sur demande auprès de

Le fil d'Élea
Alexandra lefebvre

PRÉSENTATION DU RÉSEAU

Coordonné, administré et initié par le Parc naturel régional de l'Avesnois, le site portail du réseau, né en 2012, a plusieurs ambitions, à savoir : fédérer les acteurs éducatifs du territoire ; accompagner les porteurs de projet tels que les établissements scolaires, centres sociaux ou centres de loisirs ; rendre visible et claire l'offre pédagogique ; diversifier les publics cibles en permettant l'accès au plus grand nombre.

Grâce à cet outil, les enseignants, éducateurs et animateurs ont facilement à leur disposition les

Retour en images

Formation

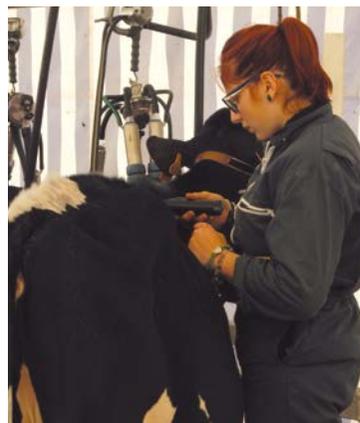
La multiplication des espèces exotiques envahissantes est l'une des plus grandes menaces qui pèse sur notre environnement. En septembre le Parc a organisé 3 sessions de formation envers les agents des gestionnaires de cours d'eau et de réseaux tels que les voiries afin de les initier à la problématique des Espèces exotiques envahissantes et à leur reconnaissance.



Journée de formation - septembre 2015 aux abords de la Sambre



Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois - Fête du Lait 2015



Plantons le décor Landrecies - novembre 2015



Plantation d'arbres têtards dans le cadre d'un partenariat avec GRT Gaz - décembre 2015 Ferme du lycée agricole des 3 chênes à Le Quesnoy



Agrement «sport-nature-bien-être» au gîte relais éco-vélo à Ferrière-la-Grande - juin 2015

Agenda

Samedi 6 février

Taisnière sur Hon > 14h30

Taille d'arbres têtards (Maison des associations - 69, route de Mons) en partenariat avec GrDF.

Vendredi 12 février

Plantons le décor

Date limite de commandes.

Samedi 13 février

Grand-Fayt > 14h30

Restauration de vieux pommiers « haute-tige » (4 route de Taisnières).

Samedi 20 février

Fontaine au Bois > 14h30

Taille de formation de fruitiers « haute-tige » et de charmes têtards. (Verger communal - route de Landrecies en face du n°131 Landrecies).

Samedi 5 mars

Plantons le décor

Livraison des commandes à la Maison du Parc à Marolles ou à la ferme du Zoo à Maubeuge de 9h à 12h.

Samedi 12 mars

Maubeuge > 14h30

Taille d'entretien de fruitiers « haute-tige » (Ferme du zoo - chemin rural de la croix).

Vendredi 18 mars

Maubeuge > 9h à 16h (Prévoir son pique-nique)

Stage de greffe sur table (Ferme du zoo - chemin rural de la croix).

LES MARCHÉS BIO

Cartignies

1^{er} vendredi du mois (16h-20h)

Cour de la ferme de la Corbière

Landrecies

3^{ème} vendredi du mois (16h-20h)

Sous le marché couvert

Louvignies-Quesnoy

1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois (9h-12h30)

Place de la Mairie